

Xavier **Durand**, Françoise **Ferré**

L'événement est survenu au cours de l'exercice ?

OUI

NON

L'obligation entraîne une sortie de ressources ?

OUI

NON

60 SCHÉMAS POUR COMPRENDRE LA COMPTABILITÉ

Bilan, immobilisations, TVA, paie, impôts...

Les comptes donnent-ils...

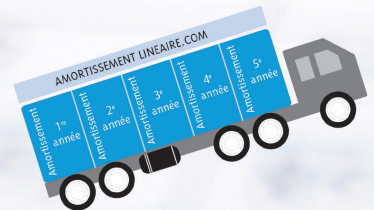
Quels sont les principes comptables utilisés ?

Quelles sont les méthodes d'évaluation ?

L'entreprise a-t-elle octroyé des engagements financiers ?

L'information donnée dans le bilan et le compte de résultat est-elle complète ?

EYROLLES



Représentat...

66

Marchandises (2...

234

chèque bancaire (2 o...

62

il (valeur : 150 000 €)

bancaire (150 000 €)

60 SCHÉMAS POUR COMPRENDRE LA COMPTABILITÉ

Cet ouvrage propose de penser la comptabilité en images. Accessible et concret, il aborde les différentes dimensions de la vie comptable d'une entreprise, du compte de résultat au bulletin de paie, en passant par les types de financement ou le régime de taxation.

- Les **60 schémas** permettent de visualiser les grands concepts et les mécanismes essentiels.
- Les **5 parties** couvrent les différentes facettes de la comptabilité : les définitions et mécanismes, les opérations courantes, les opérations d'inventaire, les éléments de fiscalité, la comptabilité de groupe et la comptabilité anglo-saxonne.
- **Des exemples et des pistes à explorer** pour mettre en pratique et aller plus loin.

Un ouvrage à destination à la fois du professionnel, qui y trouvera une vision d'ensemble claire et efficace, et de l'étudiant, pour qui ces synthèses graphiques constituent autant de points d'ancrage utiles à la mémorisation et à la compréhension.



Docteur en sciences de gestion, **Xavier Durand** est professeur en contrôle de gestion et finance d'entreprise à l'ESSCA. Il est co-auteur du livre *Réaliser son business plan en 48 heures* (Eyrolles, 2015).

Françoise Ferré est expert-comptable, commissaire aux comptes et professeur à l'ESSCA, school of management.

**60 schémas
pour comprendre
la comptabilité**

Éditions Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Maquette, mise en pages et réalisation des schémas : Florian Hue

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Éditions Eyrolles, 2018
ISBN : 978-2-212-56540-9

Xavier Durand
Françoise Ferre

60 schémas pour comprendre la comptabilité

Bilan, immobilisations,
TVA, paie, impôts...

EYROLLES



Sommaire



Partie 1 Comptabilité : définitions et mécanismes.....7

- Schéma 1 Histoire, sources et enjeux de la comptabilité.....8
- Schéma 2 Le bilan 10
- Schéma 3 Flux et comptabilité en partie double 12
- Schéma 4 Le compte de résultat..... 14
- Schéma 5 L'annexe..... 16
- Schéma 6 Catégories et tenue des comptes.. 18
- Schéma 7 Plan comptable général en France et classification des comptes 20
- Schéma 8 Organisation comptable: de la pièce comptable au grand livre...22
- Schéma 9 Organisation comptable: de la balance des comptes aux états de synthèse 24
- Schéma 10 Les principes comptables français 26
- Schéma 11 Contrôle des comptes et rôle du commissaire aux comptes... 28



Partie 2 Comptabilité : les opérations courantes.....31

- Schéma 12 Impact des achats sur les états de synthèse 32
- Schéma 13 Impact des ventes sur les états de synthèse 34
- Schéma 14 Le bulletin de paie..... 36
- Schéma 15 Impact des salaires et des charges sociales sur les états de synthèse 38
- Schéma 16 Les immobilisations : définitions et classification 40
- Schéma 17 Les immobilisations : valorisation et comptabilisation 42
- Schéma 18 Le financement par capitaux propres 44
- Schéma 19 Le financement par emprunts.. 46
- Schéma 20 Les effets de commerce..... 48
- Schéma 21 Les comptes courants d'associés 50
- Schéma 22 La trésorerie : les encaissements et les décaissements 52
- Schéma 23 La trésorerie : le rapprochement bancaire..... 54



Partie 3 Comptabilité : les opérations d'inventaire57

| | |
|--|--|
| Schéma 24 Le processus d'inventaire Partie 1..... 58 | Schéma 32 Les provisions 74 |
| Schéma 25 Le processus d'inventaire Partie 2 60 | Schéma 33 Les provisions réglementées ... 76 |
| Schéma 26 Les stocks : valorisation et comptabilisation..... 62 | Schéma 34 Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles 78 |
| Schéma 27 Les stocks : travaux d'inventaire..... 64 | Schéma 35 Les cessions de titres financiers et de valeurs mobilières de placement..... 80 |
| Schéma 28 Les créances : travaux d'inventaire 66 | Schéma 36 Les charges et produits constatés d'avance 82 |
| Schéma 29 Dépréciations sur titres : les titres de participation et les valeurs mobilières de placement..... 68 | Schéma 37 Les charges à payer et produits à recevoir 84 |
| Schéma 30 Les amortissements linéaires... 70 | Schéma 38 Les subventions d'investissement 86 |
| Schéma 31 Les amortissements dégressifs .. 72 | Schéma 39 L'affectation du résultat 88 |



Partie 4 Éléments de fiscalité.....91

| | |
|--|--|
| Schéma 40 Les principes généraux de la TVA 92 | Schéma 46 Du résultat comptable au résultat fiscal..... 104 |
| Schéma 41 La territorialité de la TVA 94 | Schéma 47 Le régime de taxation des entreprises..... 106 |
| Schéma 42 La TVA collectée 96 | Schéma 48 Les retraitements fiscaux 108 |
| Schéma 43 La TVA déductible..... 98 | Schéma 49 Le calcul de l'impôt sur les sociétés 110 |
| Schéma 44 La déclaration et le paiement de la TVA 100 | Schéma 50 Paiement des impôts et impact sur les états financiers 112 |
| Schéma 45 Impact de la TVA sur les états de synthèse 102 | |



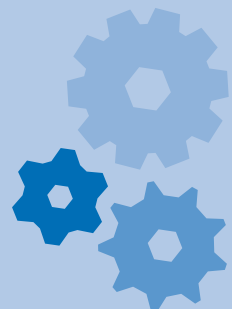
Partie 5 Comptabilité de groupe et comptabilité anglo-saxonne..... 115

| | |
|---|--|
| Schéma 51 Consolidation : enjeux et mécanismes généraux 116 | Schéma 56 Consolidation : la mise en équivalence 126 |
| Schéma 52 Consolidation : le périmètre.... 118 | Schéma 57 Bookkeeping..... 128 |
| Schéma 53 Consolidation : les méthodes .. 120 | Schéma 58 The Balance Sheet 130 |
| Schéma 54 Consolidation : l'intégration globale..... 122 | Schéma 59 The Income Statement 132 |
| Schéma 55 Consolidation : l'intégration proportionnelle 124 | Schéma 60 Notes and Other Statements .. 134 |

Partie 1

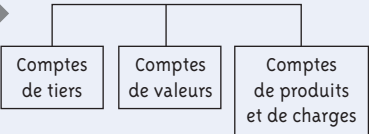
Comptabilité : définitions et mécanismes

| | | |
|------------------|---|----|
| Schéma 1 | Histoire, sources et enjeux de la comptabilité..... | 8 |
| Schéma 2 | Le bilan..... | 10 |
| Schéma 3 | Flux et comptabilité en partie double | 12 |
| Schéma 4 | Le compte de résultat | 14 |
| Schéma 5 | L'annexe | 16 |
| Schéma 6 | Catégories et tenue des comptes | 18 |
| Schéma 7 | Plan comptable général en France et classification des comptes | 20 |
| Schéma 8 | Organisation comptable : de la pièce comptable au grand livre..... | 22 |
| Schéma 9 | Organisation comptable : de la balance des comptes aux états de synthèse | 24 |
| Schéma 10 | Les principes comptables français | 26 |
| Schéma 11 | Contrôle des comptes et rôle du commissaire aux comptes..... | 28 |





Histoire, sources et enjeux de la comptabilité

| Type | Comptabilité simple | Comptabilité à partie double |
|--------------|--|---|
| Organisation | Compte unique de caisse et comptes facultatifs de classement | Multiplicité des comptes obligatoires  |
| Principe | Pour décrire une opération, une inscription dans le compte caisse est suffisante | Pour décrire une opération, il faut une inscription dans au moins deux comptes différents |

[L'essentiel]

L'origine et l'évolution de la comptabilité

Pratique particulièrement ancienne, la comptabilité existe probablement depuis que les hommes ont la connaissance des nombres. Depuis toujours, elle a pour objet la tenue de comptes dans lesquels sont inscrits des valeurs. Une comptabilité rudimentaire, dite « comptabilité simple », a été utilisée dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Elle consistait dans l'enregistrement des opérations de recettes et de dépenses dans un compte unique de caisse auquel étaient éventuellement ajoutés des comptes de classement.

➔ Ce qu'il faut retenir

Au Moyen Âge, les progrès de la comptabilité – qui reste une comptabilité simple – résultent de l'évolution du contexte politique, économique et social : croisades, développement des échanges et du commerce, formation des associations de marchands, émergence et succès des grandes foires annuelles. Puis la comptabilité dut évoluer en raison de la multiplication des activités avec les tiers. On trouve des traces de comptabilité primitive au Pérou (avec les *quipous*, ficelles nouées de couleurs différentes) ou encore chez les Sumériens (tablettes). La comptabilité grecque était également très avancée : les commerçants utilisaient

des chèques et des lettres de change. Enfin, les Romains avaient recours à un système qui, avec le *codex accepti et expensi*, permettait un enregistrement chronologique des recettes et des dépenses.

Avec l'octroi de délais de paiement et de prêt (ce qui a permis le développement du commerce) sont apparus les décalages entre les dates des opérations et les dates de paiement ou entre les dates d'emprunt et de remboursement. Les comptes de tiers, comptes se rapportant au patrimoine (et non aux recettes et aux dépenses), ont alors été introduits, d'où la naissance des notions

de « débit » (du latin *debere*, devoir) et de « crédit » (du latin *credere*, faire confiance).

Les précurseurs de la comptabilité

Luca Pacioli (1445-1510), d'origine italienne, est considéré comme le père de la comptabilité moderne. S'il n'a pas inventé la comptabilité en partie double, il en a énoncé pour la première fois ses principes dans son encyclopédie des sciences mathématiques.

Les Français Pierre de Savonne et Mathieu de la Porte contribuèrent, au travers de leurs ouvrages respectifs, à donner à la comptabilité sa forme actuelle. Il en est de même pour François-Bertrand Barrême (1640-1703) qui publia le *Traité de la partie double* et les *Comptes faits* sur les conversions. Son nom a d'ailleurs donné naissance au mot « barème ».

Mais pour avoir une idée de l'état du patrimoine, il convenait d'ouvrir également d'autres comptes : les comptes de valeurs. Tenus comme les comptes de tiers, avec un double enregistrement débit-crédit, ils ont pour fonction de décrire tous les biens possédés (les terrains, les constructions, l'outillage, les stocks...).

Enfin, le compte de résultat (anciennement le compte de profits et de pertes) fut créé afin de « collecter » les différences entre prix de vente et prix d'achat des biens ou services rendus, et assurer ainsi la cohérence de la comptabilité à partie double.

L'influence du droit comptable et de la fiscalité

Les règles comptables trouvent leur origine dans le droit comptable. Au-delà des textes fondamentaux, législatifs et réglementaires (Code du

commerce, législation sur les sociétés commerciales, Loi comptable, Plan comptable général), d'autres sources enrichissent en permanence le dispositif : des recommandations et des avis émanant de l'Autorité des normes comptables (ANC), de l'Autorité des marchés financiers (AMF), du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) ou de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) ; des normes et directives internationales émanant par exemple de la Commission européenne (CE) ou du Financial Accounting Standards Board (FASB).

En France, la comptabilité est également marquée par la fiscalité qui est omniprésente. Derrière bon nombre de pratiques comptables (amortissements, provisions, TVA, impôts et cotisations) se cache en réalité l'application de règles fiscales. L'établissement des états de synthèse (voir fiches n^{os} 2 et 4) répond à une logique fiscale : il s'agit de déterminer le résultat soumis à l'impôt.

Les enjeux de la comptabilité

Depuis toujours, la comptabilité répond à trois objectifs : enregistrer (afin de garder en mémoire les opérations réalisées), classer (les entrées et les sorties, par exemple) et contrôler (vérifier, par exemple, à quoi correspond ce qui a été dépensé). Essentiellement tournée vers le passé, elle n'est pratiquement que descriptive. Pour autant, au-delà des obligations légales, elle est à la base d'une gestion saine de l'entreprise : c'est en effet sur le système d'information comptable (SIC) que prennent appui d'autres activités ou fonctions support (comptabilité de gestion, prévisions budgétaires, analyse financière, réalisation de business plans...) pour élaborer leurs propres outils, établir des prévisions ou mener des analyses.

Pour aller plus loin

Lemarchand Y., Nikitin M., « Vingt ans d'histoire de la comptabilité », *Revue Comptabilité – Contrôle – Audit*, 1999/3 (tome 5), p. 123-135.

Article 8 du Code de commerce (voir le site www.legifrance.gouv.fr).

Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (www.experts-comptables.fr).

Financial Accounting Standards Board (www.fasb.org).



Le bilan

| Actif | Montant | | | Passif | Montant |
|---------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|--------------------------------|---------------|
| | Brut | Amortissements et provisions | Net | | |
| Actif immobilisé | | | | Capitaux propres | |
| Immobilisations incorporelles | 510 | 5 | 505 | Capital social | 2 100 |
| Immobilisations corporelles | 2 005 | 1 318 | 687 | Réserves | 176 |
| Immobilisations financières | 85 | 0 | 85 | Résultat de l'exercice | 599 |
| | | | | Report à nouveau | -464 |
| <i>Total Actif immobilisé</i> | 2 600 | 1 323 | 1 277 | <i>Total Capitaux propres</i> | 2 411 |
| Actif circulant | | | | Dettes | |
| Stocks | 5 905 | 0 | 5 905 | Emprunts et dettes financières | 3 836 |
| Créances clients | 6 505 | 206 | 6 299 | Dettes fournisseurs | 7 495 |
| Valeurs mobilières de placement | 32 | 4 | 28 | Dettes fiscales et sociales | 1 000 |
| Disponibilités | 1 233 | 0 | 1 233 | | |
| <i>Total Actif circulant</i> | 13 675 | 210 | 13 465 | <i>Total Dettes</i> | 12 331 |
| Total Actif | 16 275 | 1 533 | 14 742 | Total Passif | 14 742 |

LES EMPLOIS : ce qui est financé... ← LES RESSOURCES : ce qui finance...

[L'essentiel]

Le bilan d'une entreprise constitue un état statique, une représentation de son patrimoine à un instant donné ; il recense à gauche l'« Actif », les investissements (actifs immobilisés et circulants), autrement dit les emplois, ou la manière dont les ressources sont « employées » et, à droite, le « Passif », les ressources financières (capitaux propres et dettes) qui permettent ou ont permis de les acquérir. Dans une perspective juridique, la colonne de gauche renvoie aux droits de l'entreprise, la colonne de droite à ses devoirs.

➤ Ce qu'il faut retenir

Les comptes annuels (appelés aussi « états de synthèse ») comprennent – outre le bilan – le compte de résultat et l'annexe (voir fiches suivantes). Ils sont établis à la fin de l'exercice comptable (période de référence d'établissement des comptes qui correspond, ou non, à l'année civile ; du 1^{er} septembre N au 31 août N+1, par exemple) afin d'informer les parties prenantes de l'entreprise (clients, fournisseurs, banquiers, salariés, comité d'entreprise...) de son état de santé.

Au-delà de certains seuils, toute société a l'obligation de publier ses comptes, à destination de ceux dont le sort est lié et ainsi de les protéger : un fournisseur peut vouloir savoir si son client – l'entreprise en l'occurrence – est un partenaire solvable, sous peine de ne pas être payé des produits ou services qu'il fournit ; un banquier accorde des crédits à une entreprise sur la base des états de synthèse reflétant sa capacité à honorer ses dettes ; les salariés sont en droit de

connaître la santé financière et le potentiel de développement de leur employeur.

Pour simplifier, le bilan est découpé en quatre grandes rubriques : actif immobilisé et actif circulant (colonne de gauche) ; capitaux propres et dettes (colonne de droite).

- ▶ L'actif immobilisé regroupe tout ce qui a vocation à être conservé durablement dans l'entreprise. Ce sont en effet les éléments (incorporels, corporels ou financiers) devant lui permettre de réaliser son activité dans la durée (brevet, machines, terrain, titres...).
- ▶ L'actif circulant regroupe ce qui n'est pas susceptible d'être conservé à long terme : ce sont des éléments essentiels pour faire face à des impératifs techniques (les stocks de marchandises dont les livraisons ne sont pas quotidiennes...), commerciaux (les créances résultant des délais de crédit accordés aux clients...) ou monétaires (les disponibilités en banque résultant de la nécessité de disposer de liquidités...).

Dans le bilan, la colonne « amortissements et provisions » correspond à l'actif soustractif. Elle contient les éléments contribuant à faire diminuer à un instant T la valeur du patrimoine (exemples : usure d'un véhicule de transport dans les actifs immobilisés ou diminution de la solvabilité d'un client dans l'actif circulant).

- ▶ Les capitaux propres regroupent à la fois le capital social (reconnaissance des apports des

actionnaires lors de la création de l'entreprise), les réserves (tout ou partie des résultats antérieurs non distribués aux propriétaires), le report à nouveau (pertes comptables cumulées) et le résultat de l'exercice.

Partie intégrante des capitaux propres (car il appartient aux actionnaires), le résultat de l'exercice (en + ou en -) est la différence entre le total de l'actif (colonne « net ») et le total du passif (hors résultat). C'est celui du compte de résultat : si l'on « cliquait », dans le bilan, sur la ligne « Résultat de l'exercice », apparaîtrait alors le compte de résultat (voir fiche n°4).

Les capitaux propres apparaissent dans la colonne de droite car ce sont des ressources au même titre que les dettes ; par ailleurs, ils constituent la richesse des actionnaires (total de l'actif - les dettes) que la société devrait, en théorie, être en mesure de verser aux actionnaires si elle « fermait ses portes ».

- ▶ Les dettes désignent les montants dus par l'entreprise au profit d'un tiers (banque, fournisseur, État), lequel lui fait crédit sur une durée contractuelle. Elles constituent des ressources car l'entreprise dispose de l'argent dû tant qu'elle n'a pas payé ou remboursé son créancier.

On notera que, de haut en bas, l'actif est ordonné selon un critère de liquidité ou de disponibilité croissante et le passif selon un critère d'exigibilité croissante.

Pour aller plus loin

La présentation du bilan peut revêtir plusieurs formes : système de base, système abrégé et système développé. Le titre VIII du PCG (Plan comptable général) présente les principales règles d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la normalisation française.